



Lire et Ecrire

Le bénévolat, un pan important du travail associatif en général, de l'alpha en particulier

Analyse - Politiques d'alphabétisation

Sylvianne GOFFINET
Catherine BASTYNS
Février - mars 2006



Avec le soutien de la Communauté française - Direction générale de la Culture-
Service de l'Éducation Permanente

Données quantitatives

Dans le secteur de l'alpha, l'apport des bénévoles est important au regard du nombre de bénévoles et relativement important en termes de travail presté. L'alpha n'est cependant qu'un des secteurs où sont actifs des bénévoles. Car le bénévolat et le milieu associatif sont intimement liés en Belgique.

Les associations

Selon l'étude réalisée pour le compte de la Fondation Roi Baudouin¹, on comptait en 2001, 16.091 asbl employant des travailleurs salariés et 101.134 (dont 50.000 ont cessé toute activité) ne fonctionnant qu'avec des bénévoles. Les associations de fait ne sont pas reprises dans ces chiffres car elles ne sont pas dénombrées officiellement.

En Communauté française, les organismes d'alphabétisation recensés par Lire et Ecrire² pour l'année 2004-05 sont majoritairement des associations, mais pas exclusivement : on compte aussi des CPAS ou autres services créés à l'initiative de pouvoirs publics (centres pour réfugiés, foyers culturels, bibliothèques publiques, etc.), ainsi que certaines écoles de Promotion sociale³. Sur les 162 opérateurs concernés, on dénombre 133 associations d'initiative privée⁴ (82%), 24 organismes d'initiative publique ou parapublique (15%) et 5 écoles de Promotion sociale (3%).

Une minorité des opérateurs se consacrent exclusivement à l'alphabétisation et à des tâches connexes (centre de ressources, formation de formateurs, sensibilisation, etc.)⁵. Pour les autres, l'alphabétisation ne constitue généralement qu'un des pôles de leur activité.

Interrogés sur leur orientation principale⁶, seuls 20% des organismes déclarent en effet que c'est avant tout l'alphabétisation. Pour 22%, c'est l'éducation permanente des adultes. Viennent ensuite l'action sociale (14%), l'insertion socioprofessionnelle et l'emploi (9%), le développement communautaire (8%). D'autres mentionnent l'accueil et l'intégration des populations étrangères, l'aide à la jeunesse, le soutien scolaire, ou encore l'enseignement (pour les écoles de Promotion sociale), etc.

A noter que sur l'ensemble des opérateurs du secteur de l'alpha, près du tiers (49 sur 162) organisent une école de devoirs. Cette pratique est plus fréquente à Bruxelles (36% des opérateurs) qu'en Wallonie (25%).

En ce qui concerne la collaboration avec les bénévoles, on peut distinguer quatre catégories d'associations : celles qui sont uniquement constituées de bénévoles, celles qui travaillent exclusivement avec des salariés, celles où quelques salariés encadrent un grand nombre de bénévoles et celles où le nombre de salariés est supérieur ou égal au nombre de bénévoles.

Tant à Bruxelles qu'en Wallonie, les associations ne fonctionnant qu'avec des bénévoles sont peu nombreuses (10 et 7%) et le nombre d'apprenants qu'elles accueillent est proportionnellement encore moins important (5 et 2%).

Pour les autres catégories, la situation est fort différente entre les deux régions. Dans 46% des associations bruxelloises (prenant en charge 50% des apprenants), il n'y a pas de bénévoles. Parmi ces associations, certaines emploient un nombre relativement important de salariés et accueillent également un nombre important d'apprenants. En Wallonie, il n'y a que 31% des associations (accueillant 12% des apprenants) qui sont dans ce cas. Il y a, par contre, un nombre important d'associations qui travaillent à la fois avec des salariés et des bénévoles (62%) et qui accueillent une part très importante des apprenants (86%).

	Uniquement des	Quelques	Nbre de salariés	Uniquement
--	----------------	----------	------------------	------------

	bénévoles	salariés encadrant des bénévoles	supérieur ou égal au nbre de bénévoles	salariés
Bruxelles - % d'associations	10%	22%	22%	46%
Wallonie- % d'associations	7%	31%	31%	31%
Bruxelles- % d'apprenants	5%	27%	18%	50%
Wallonie- % d'apprenants	2%	36%	50%	12%

La part du bénévolat dans les associations

Dans les 16.091 associations employant des salariés que recensait l'étude de la Fondation Roi Baudouin⁷ pour l'année 2001, les bénévoles à l'œuvre étaient au nombre de 1.166.147. Ensemble, ils consacraient annuellement 140 millions d'heures à leur activité associative (ces chiffres incluent le bénévolat de personnes siégeant dans les conseils d'administration des associations), ce qui correspond à 76.259 équivalents temps plein.

D'une manière générale, dans les associations qui emploient des travailleurs salariés, on compte 3,5 bénévoles pour un travailleur salarié. Toutefois, en volume de travail, le rapport s'inverse : les bénévoles assument un peu moins d'un quart du volume de travail total (salariés plus bénévoles).

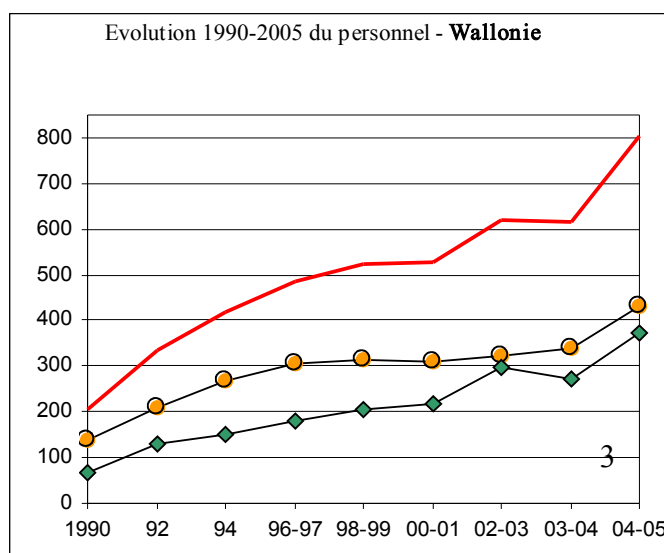
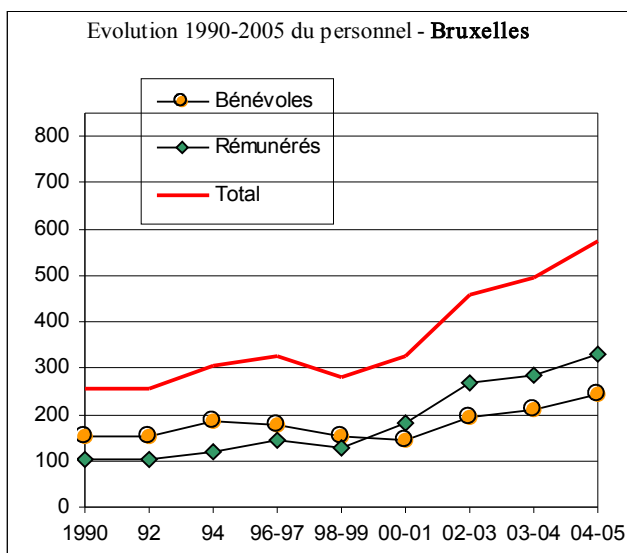
L'articulation travail salarié-travail bénévole n'est cependant pas la même dans tous les secteurs d'activité associatifs. Ainsi, le bénévolat constitue la principale force de travail dans le secteur de la culture, des sports et des loisirs (69,7%). Viennent ensuite : la branche rassemblant les autres activités des associations – branche qui comprend de nombreuses ONG de développement – (16,1%) et les services sociaux (11,6%).

Pour l'alphabétisation en Communauté française, l'enquête de Lire et Ecrire dénombreait en 2004-05, 1.414 personnes actives dans le secteur, dont 674 (soit 48%) travaillant bénévolement. L'année précédente, on en comptait 1.144, avec une proportion de bénévoles identique.

A Bruxelles, le nombre de travailleurs rémunérés a continué de croître, en lien avec le développement du *Plan pour l'alphabétisation*⁸ dont c'était la troisième année. Le nombre de bénévoles y augmentait également.

En Wallonie, la croissance du nombre de bénévoles s'est poursuivie, et celle des rémunérés a repris – après la diminution atypique de 2003-04, qui était due à la réduction du nombre d'opérateurs pris en compte par l'enquête.

Malgré ces variations annuelles, les tendances générales se maintiennent. On note ainsi que les bénévoles restent plus nombreux en Wallonie (54%) qu'à Bruxelles (42%).



Les bénévoles ont joué un rôle essentiel dans l'essor puis dans le développement du secteur. En 1990 on comptait 462 membres du personnel, dont près des 2/3 étaient des bénévoles. Bien que leur nombre ait continué à progresser en chiffres absolus, depuis la fin des années 90 où davantage de rémunérés ont pu être engagés dans le secteur, la proportion globale de bénévoles s'est stabilisée autour d'une petite moitié du personnel.

On notera que le Plan bruxellois pour l'alphabétisation fonctionne exclusivement avec du personnel rémunéré. La différence observée dans la proportion bénévoles/rémunérés entre les deux Régions s'explique encore par la volonté de se rapprocher du public dans les zones plus rurales, ce qui nécessite d'augmenter le nombre de lieux de formation et donc de formateurs en Wallonie. Dans ces groupes locaux généralement de petite taille et dispersés sur le territoire, la contribution de bénévoles connaissant bien le contexte et les ressources locales s'avère particulièrement précieuse.

Globalement, on compte en alpha 1 bénévole pour 1,1 travailleur salarié. La part du bénévolat est donc moins importante que celle donnée par la moyenne des associations belges dans l'étude de la Fondation Roi Baudouin.

Si l'on s'attache maintenant au temps effectivement presté, le rapport entre bénévoles et rémunérés dans le secteur de l'alpha change : l'apport des bénévoles représente actuellement environ 1/5 de l'ensemble du travail presté (26% en Wallonie, 15% à Bruxelles). On est ici moins loin de la moyenne belge (1/4), ce qui signifie que les bénévoles en alpha consacrent en moyenne plus d'heures à leur bénévolat que l'ensemble des bénévoles en Belgique.

L'apport financier du bénévolat

Autres chiffres intéressants, le secteur associatif joue un rôle quantitativement important quant à sa contribution au PIB. En 2001, celle-ci s'élevait pour l'ensemble de la Belgique à 5%, ce qui représentait une valeur ajoutée d'un peu moins de 12 milliards d'euros. Son apport était comparable à celui des secteurs de la construction et des activités financières. Cette mesure ne tient pas compte de l'apport du bénévolat.

En ajoutant cet apport, le Centre d'Economie Sociale de l'Université de Liège a estimé que les bénévoles permettent aux associations d'économiser 2.396 millions d'euros. Envisagé autrement, si on considère cette économie comme un 'don en nature' de l'ensemble de la population, le travail bénévole apporte 7% des ressources des associations, faisant passer de 36 à 43% la part de financement privé (cotisations, dons, vente) dans les ressources des associations. L'apport des bénévoles est même deux fois et demi plus importante que l'apport des dons (930 millions d'euros). En affinant par secteur, on constate que l'apport des ménages en don de temps est concentré dans la branche de la culture, des sports et des loisirs (69,6%), ensuite dans les associations rassemblées sous le nom d'autres activités (15%) – pour rappel, ce secteur rassemble notamment de nombreuses ONG de développement – puis l'action sociale (12,1%),...

Cette valorisation monétaire conduit à un accroissement de la valeur ajoutée des associations qui atteint 2.257 millions d'euros pour l'année 2001. En rapportant cette valeur ajoutée à la part du secteur associatif dans le PIB, on obtient une contribution augmentée de 0,9%, soit un total de 5,9%.

En alphabétisation, l'apport des 674 bénévoles correspond à 134 équivalents temps plein, soit, si l'on utilise comme référence le salaire au niveau 4.1. de la CCT du secteur socioculturel (qui correspond au niveau de compétences attendu d'un formateur par Lire et Ecrire), un apport d'un peu plus de 4 millions d'euros.

Caractéristiques des bénévoles en alpha

Tout comme le personnel rémunéré, le personnel bénévole est majoritairement féminin : 74% des bénévoles sont des femmes.

La majorité des bénévoles (87%) consacrent 2 à 6h par semaine à l'alphabétisation ; 11% plus de 6 h. Il est exceptionnel qu'un bénévole preste moins de 2h/semaine (14 personnes seulement sont concernées).

Sauf exception, à Lire et Ecrire, les bénévoles interviennent comme formateurs. Au sein des autres organismes actifs sur le terrain de l'alphabétisation, ils sont 45 (sur 462) à être administrateurs, coordinateurs ou à avoir une fonction d'accueil ou d'orientation.

52% des bénévoles travaillent en alphabétisation depuis plus de deux ans, 38% depuis six mois à deux ans ; seuls 10% étaient des nouveaux, prestant bénévolement depuis moins de six mois dans l'organisme.

La majorité des bénévoles sont des (pré)pensionnés (54%) ; 22% ne travaillent pas mais ne sont pas non plus demandeurs d'emploi (personnes 'au foyer', étudiants) ; 16% travaillent par ailleurs, et 9% sont chômeurs.

Le niveau de formation initiale des bénévoles est assez élevé : 88% ont au moins un diplôme A1, 33% étant universitaires. Seuls 10 bénévoles (1%) n'ont pas dépassé un niveau A3 de formation, alors qu'ils représentent 13% de l'ensemble du personnel rémunéré.

Pour près de la moitié des bénévoles, cette formation initiale est de type pédagogique (47% pour 33% chez les rémunérés). Par contre, ils sont moins nombreux que les rémunérés à avoir une formation à orientation sociale ou psychologique (13% contre 26% chez les rémunérés).

¹ *Le secteur associatif en Belgique*, Etude réalisée conjointement par le Centre d'Economie Sociale de l'Ulg et par le Hoger Instituut voor de Arbeid de la KUL, Fondation Roi Baudouin, décembre 2005.

² Une version complète des données recensées par Lire et Ecrire est consultable sur le site de Lire et Ecrire : www.lire-et-ecrire.be (cliquer sur 'Alpha publications', puis sur 'Analyses et études', puis sur 'Etats des lieux annuels').

³ L'enquête réalisée par Lire et Ecrire n'a pas pour ambition de recenser l'offre d'alpha des écoles de Promotion sociale. Certaines écoles qui développent un partenariat important avec le secteur associatif sont néanmoins prises en compte.

⁴ A savoir : 17 Lire et Ecrire (Lire et Ecrire Bruxelles et ses 6 'locales', Lire et Ecrire Wallonie et ses 8 'régionales', et Lire et Ecrire Communauté française) et 116 autres associations.

⁵ C'est le cas des Lire et Ecrire et de quelques associations parmi les plus anciennes ou les plus importantes du secteur, telles le Collectif Alpha (à Bruxelles), Alpha Mons-Borinage, Alpha 5000 (à Namur).

⁶ C'est-à-dire le domaine d'action qui résume le mieux leur objet social ou leur projet. Cela ne signifie pas nécessairement que ce soit la source de financement principale de l'organisme, ni même qu'il bénéficie d'une reconnaissance officielle à ce titre.

⁷ Ne sont pas repris dans ce nombre les établissements scolaires du réseau libre dont les pouvoirs organisateurs ont adopté une forme associative.

⁸ Le Plan bruxellois pour l'Alphabétisation visait à augmenter les capacités d'accueil en alphabétisation de 2000 places supplémentaires sur la période 2002-04. Le Plan a été adopté en mai 2002 par le Gouvernement régional bruxellois et par le Collège de la Commission communautaire française et a permis l'engagement de 90 personnes sous contrat ACS (Agent Contractuel Subventionné).

Editeur responsable : Lire et Ecrire Communauté française - Catherine Stercq , Rue Dansaert, 2a -1000 Bruxelles 02/502.72.01 www.lire-et-ecrire.be